



ACADÉMIE DE POITIERS

1^{er} SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Déclaration à la CAPA avancement de carrière

du 03 Février 2020

Mesdames et Messieurs les membres de cette commission, le SNETAA FO de l'Académie de Poitiers « se réjouit » une nouvelle fois de participer à une commission administrative paritaire académique, de pouvoir représenter les collègues et de participer à l'équité entre les membres de la fonction publique d'état du ministère de l'éducation nationale pour le corps des PLP.

De fait, avec la mise en place de la réforme de la fonction publique les Commissions Paritaires disparaissent peu à peu. Cette mise en place, le ministère veut faire croire aux collègues et aux organisations syndicales, qu'il s'agit d'une évolution tout en douceur puisque cette année, seul le mouvement sort des CAPA et que l'évolution des carrières perdure dans le système du dialogue social.

En fait, il n'en est rien ! Quelle discussion va bien pouvoir se mettre en place avec l'administration quand la grande majorité des collègues passent à l'ancienneté et que pour les autres, nous n'avons aucune vue sur les évaluations intermédiaires du proviseur et de l'inspecteur ?

Où est alors passée l'équité de la fonction publique ?

Au SNETAA FO nous savons qu'elle a déjà disparu avec la mise en place de PPCR. Ce protocole que nous n'avons pas signé puisqu'il n'était là que pour cloisonner financièrement les carrières sans jamais tenir compte du travail des enseignants sur le terrain. Pire, avec la mise en place d'un avis pérenne, il impose à un grand nombre de ne jamais accéder à la hors classe. Hors classe qui aujourd'hui devient plus qu'obligatoire quand le projet de réforme des retraites veut imposer un calcul des pensions sur l'entièreté de la carrière.

Avec PPCR, comment les collègues peuvent-ils envisager une perspective de carrière ? Si ce n'est plus leurs compétences qui importent mais leur classement au milieu des quotas ?

Pour le SNETAA FO, ce qui va se jouer devant nous ce matin, nous appelons cela une chambre d'enregistrement puisque les collègues ont été déjà informés de leur avancement jusqu'en Août 2020.

N'est ce pas là, faire croire aux salles des profs que ces CAPA sont sans intérêt ?

Le SNETAA FO s'insurge contre cette réforme de la fonction publique qui positionne une nouvelle fois l'agent comme un pion. Celui qui n'a aucun pouvoir sur son évolution de carrière.

Pour des milliers d'enseignants, l'évolution de carrière était le symbole de la rigueur du travail accompli et du devoir fait dans la grande maison de la fonction publique. Fonction publique qui symbolisait la République pour laquelle on était fiers de travailler.

Aujourd'hui, cette fonction publique reconnaît-elle un salaire décent à ces salariés ? NON !

Le point d'indice est toujours gelé, le 7^{ème} échelon de la hors classe, toujours absent des grilles de rémunérations.

La réforme de la fonction publique c'est déjà la mise en place du mouvement inter sans aucune visibilité pour les organisations syndicales. Sans aucune vue sur un mouvement global, comment ne pas imaginer que c'est une iniquité totale qui est en train de se mettre en place ?

Pour le SNETAA FO, derrière les C.A.P mouvement, il y a aussi la prise en compte de l'élève. Le métier va connaître de grandes transformations dans les années à venir. La mise en place de la transformation de la voie professionnelle, nous le montre particulièrement en cette période de DHG, avec les fermetures de sections et les nouveaux horaires disciplinaires. Ces évolutions ne sont pas simples pour les collègues.

L'intérêt de ces C.A.P était fondamental pour les enseignants et l'administration. Un collègue n'est jamais plus pertinent que lorsqu'il vit de manière sereine auprès des siens dans un environnement qu'il a choisi. Quel intérêt moral peut-on avoir à mettre un collègue en difficultés psychologiques avant même qu'il ne franchisse la porte de son établissement ?

Bien sur le mouvement c'est un exercice lourd et compliqué. Mais combien de situations avons-nous dénouées en CAPA avec l'administration ?

Aujourd'hui la réforme de la fonction publique donne du poids à l'algorithme dans le mouvement. Un seul problème, l'algorithme ne sait pas ce qu'est l'Humain et pour cause. L'algorithme ne sera jamais sensible à la situation difficile d'un collègue qui a besoin pour une année, d'une AFA.

Financièrement la situation sera-t-elle meilleure lorsque l'administration va payer des frais de route entre deux ou trois établissements, et quand au final l'enseignant se mettra en arrêt car il ne peut plus supporter cette situation ? Non !

Alors quel intérêt de supprimer ces commissions ? L'économie des frais des commissaires paritaires ? Quelques gouttes d'eau qui parfois sont tout de même difficile à verser, comme cela semble être le cas en ce moment dans notre académie.

La diminution des personnels administratifs dans les rectorats ? La question se pose. Quel va être le rôle joué par ces personnels dans les années à venir ? Tout compte fait, ne seront-ils pas les dommages collatéraux de la disparition de ces instances ?

Notre organisation syndicale tient en tout cas, à les remercier ici, pour le travail qu'ils effectuent au quotidien et à leur apporter notre soutien.

Demain comme aujourd'hui, Le SNETAA FO sera aux côtés des enseignants de lycées professionnels pour leur expliquer l'intérêt et la nécessité de faire des recours, pour que l'enseignement laïque, public et sous statut scolaire de qualité puisse perdurer.

Je vous remercie pour votre écoute.